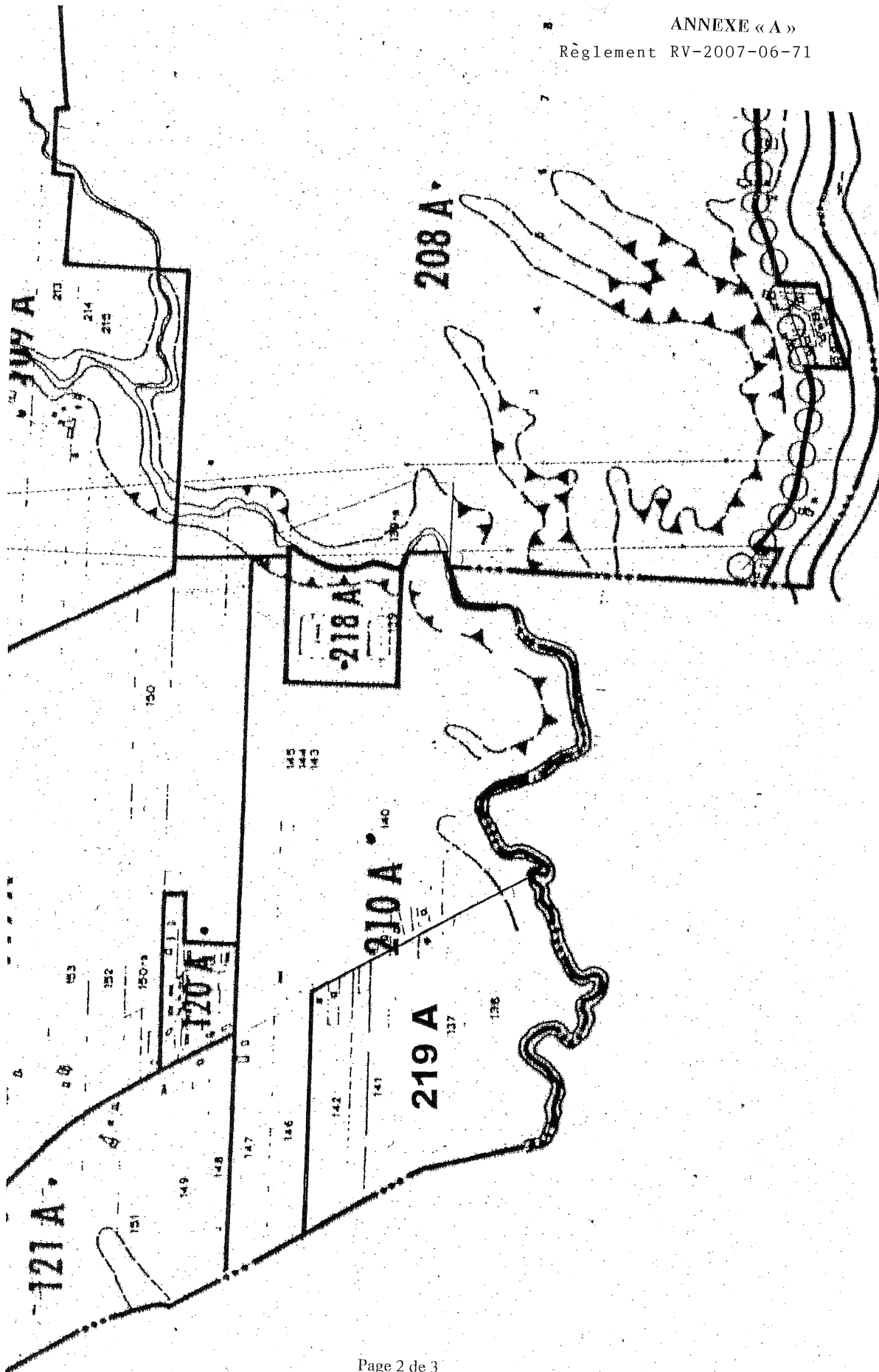




Municipalité de PINTENDRE		Zones 201-A à 219-A Grille des spécifications 8/9															
NUMÉROS DE ZONE DOMINANCE		219 A															
USAGES (groupes, classes et usages)																	
1 HABITATION																	
111	-habitation unifamiliale isolée	note 9															
112	-habitation unifamiliale cour latérale zéro																
113	-habitation unifamiliale jumelée																
114	-habitation unifamiliale en rangée																
121	-habitation bifamiliale isolée																
122	-habitation bifamiliale jumelée																
123	-habitation bifamiliale en rangée																
131	-habitation multifamiliale isolée																
132	-habitation multifamiliale jumelée																
133	-habitation multifamiliale en rangée																
14	-habitation dans un bâtiment à usages multiples																
15	-chalet																
16	-maison mobile																
17	-habitation collective																
18	-habitation communautaire																
2 INDUSTRIE																	
21	-industrie manufacturière lourde																
22	-industrie manufacturière légère																
3 PARA-INDUSTRIE																	
31	-commerce de gros et entreposage																
32	-construction et travaux publics																
33	-entretien et réparation de véhicules																
4 TRANSPORTS ET SERVICES PUBLICS																	
41	-transport																
42	-stationnement																
43	-infrastructure de services publics																
5 COMMERCE																	
51	-vente au détail: produits divers																
52	-vente au détail: produit de l'alimentation																
53	-vente au détail: automobiles et embarcations																
54	-poste d'essence																
6 SERVICES																	
61	-services professionnels et d'affaires																
62	-services personnels et domestiques																
63	-service gouvernemental																
64	-restauration																
65	-bars et boîtes de nuit																
66	-hébergement																
7 COMMUNAUTAIRE																	
71	-services communautaires																
8 LOISIRS																	
81	-loisir intérieur																
82	-loisir extérieur léger																
83	-loisir extérieur de grande envergure																
84	-loisir commercial																
9 EXPLOITATION PRIMAIRE																	
91	-exploitation primaire																
AUTRES USAGES PERMIS (art.28)		Note 34															
USAGES NON PERMIS (art.29)		854															
Nombre max. de logements par bâtiment (art.30)		1															
Changement d'un usage résidentiel prohibé (art.31)																	
NORMES RELATIVES À L'OCCUPATION DU SOL																	
-coefficient d'occupation du sol maximum (art.32)		0,1															
-hauteur en étages minimale/maximale (art.33)		1/2															
-hauteur en mètres maximale (art.33)		9															
-marge de recul avant (art.34)		15,0															
-marge de recul latérale (art.39)																	
-somme des marges de recul latérales (art.39)																	
-marge de recul arrière (art.42)																	
Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)																	
-commerciale (art. 45)																	
-de services (art.46)																	
-industriel et para-ind. (art.46)																	
TYPE D'ENTREPOSAGE EXT. AUTORISÉ (art.164)		E															
NORMES SPÉCIALES (chap.XIV)		II, IV, VI															
RÈGLEMENT SUR LES P.L.I.A.																	
RÈGLEMENT SUR LES P.A.E.																	
AMENDEMENT																	

* voir la liste de notes à la fin des grilles des spécifications